



## Salaires personnel non roulant transport de marchandises et logistique au 01.10.2019

Suite au protocole d'accord les salaires réels du **personnel non roulant** sont augmentés de 1,1% à partir du 1er octobre 2019.

Ci-dessus vous trouvez les salaires minimums augmentés.

Classe	Fonction	Salaires horaires en € 38 h/semaine	Salaires horaires en € 39 h/semaine avec 6 jours de compensation payés
Classe 1	Magasinier type 1	€ 12,3935	€ 12,0750
Classe 2	Technicien de surface	€ 12,9695	€ 12,6365
	Magasinier type 2		
	Magasinier type 3		
	Magasinier type 5		
Classe 3	Homme à tout faire (H/F)	€ 13,3090	€ 12,9690
	Magasinier type 4		
	Magasinier type 6		
Classe 4	Magasinier type 7	€ 13,6495	€ 13,2995
	Magasinier type 8		
Classe 5	Fonction supervision magasin type 1	€ 13,9900	€ 13,6320
	Fonction supervision magasin type 2		
Classe 6	Contrôleur de qualité	€ 14,2790	€ 13,9120
	Fonction supervision magasin type 3		
Classe 8	Fonction supervision magasin type 4	€ 14,5675	€ 14,1940

La prime d'équipe (h avant 07h00 ou après 19h00 et conditions supplémentaires) est de 7,50% du salaire horaire barémique.

La prime de nuit (h entre 20h00 et 06h00 et conditions supplémentaires) est de 12,50% du salaire horaire barémique.

La prime de nuit et la prime d'équipe ne peuvent pas être cumulées.

### Indemnité d'ancienneté en €/heure

Ancienneté d'entreprise ininterrompue de 1 an	€ 0,0550
Ancienneté d'entreprise ininterrompue de 3 ans	€ 0,1125
Ancienneté d'entreprise ininterrompue de 5 ans	€ 0,1700
Ancienneté d'entreprise ininterrompue de 8 ans	€ 0,2275
Ancienneté d'entreprise ininterrompue de 10 ans	€ 0,2850
Ancienneté d'entreprise ininterrompue de 15 ans	€ 0,3425
Ancienneté d'entreprise ininterrompue de 20 ans	€ 0,4000

